

36 candidat ok du

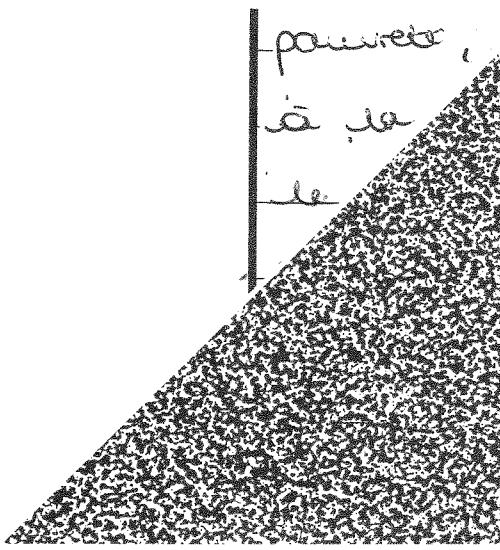
16

Centre Communal d'Action Sociale
de la ville de X

Le 4 octobre 2018,

Rapport à l'attention du
chef de Service

Objet : La pauvreté des seniors



La définition du senior change régulièrement en fonction de l'évolution de la société et des modes de vie. Avec l'allongement de l'espérance de vie et l'allongement de la durée du travail / départ en retraite, le senior peut se subdiviser en plusieurs niveaux de la cinquantaine jusqu'à 80 ans.

Si plus d'un français sur trois dit avoir déjà fait l'expérience de la pauvreté, la situation semble encore plus préoccupante pour les personnes âgées.

Bien que le nombre de dommages de surendettement est en baisse en 2014 et 2017 et bien que la pauvreté a tendance à baissée chez les personnes âgées (création du minimum vieillesse, entrée en manne des femmes dans le monde du travail) des nombreuses personnes sont encore touchées par ce fléau.

En effet, à l'échelle de notre commune, en 1'

espace d'une semaine, cinq couples de retraités ont formulés le souhait d'un accompagnement pour une démarche de surendettement. Ce rapport permettra d'avoir une approche globale sur ce phénomène de pauvreté des personnes âgées (I). Il proposera également des solutions adaptées pour répondre aux besoins du public cible (II).

I La pauvreté des personnes âgées, un véritable fléau pour notre société.

La pauvreté touche de nombreuses personnes âgées. Certaines causes expliquent ce phénomène. Des solutions existent pour diminuer ce fléau et aider au mieux les personnes âgées.

A) Etat des lieux en France et les

causes de la pauvreté des personnes âgées.

Bien que la pauvreté touche davantage les jeunes que les retraités, 3,3% des retraités sont considérés comme pauvres (touchant moins de 840 euros par mois). Les retraités représentent 10% des pauvres en France soit un peu plus d'un million de personnes. 23% des personnes en surendettement sont des séniors âgés de 55 ans et plus.

Plusieurs causes expliquent ce phénomène de

pouvoir, à souci : le développement du crédit à la consommation pour tous qui augmente le surendettement des jeunes séniors et autres personnes âgées. La libération du crédit rechargeable hypothécaire ou ^{prêt} mariage hypothécaire rechargeable a aussi accru la situation d'endettement des personnes âgées.

La facilité d'accès aux crédits à la consommation pour les séniors et les retraités est aussi une cause. Ils utilisent ces crédits pour des achats personnels mais aussi pour aider leurs enfants et petits enfants. Les retraités font aujourd'hui partie de la "génération pivot", c'est à dire qu'ils dépensent beaucoup par leurs enfants et petits-enfants mais aussi pour leurs parents du fait de l'allongement de la vie.

Une autre cause est la méconnaissance des droits. En effet 30% des séniors ne font pas de demande d'aide car ils ne connaissent pas leurs droits. 20% des personnes âgées qui pourraient prétendre à l'allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA) ne le font pas par manque de connaissance.

La numérisation des demandes administratives ne fait qu'augmenter cette précarité du fait que les personnes âgées ont difficilement accès à l'outil informatique. Pour terminer la part de la consommation énergétique dans le budget

menuel est aussi une explication. 55% des plus de 60 ans consacrent 10% de leur budget aux factures d'énergie. Le chômage des seniors et la stagnation des retraites a également un impact.

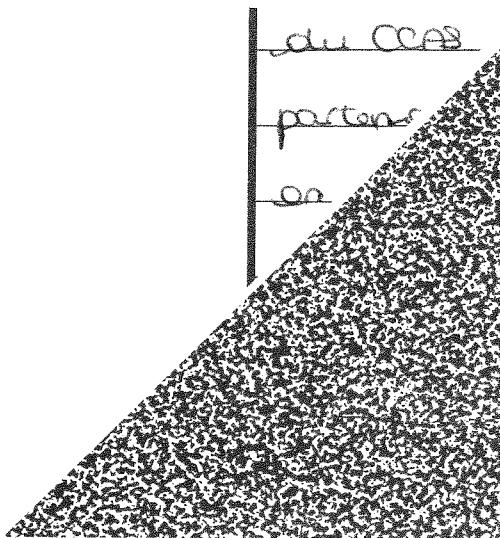
B) Les solutions existantes à l'échelle nationale, locale et individuelle et les conséquences

Afin d'aider les personnes en situation précaire à payer leurs factures énergétiques, l'état propose des chèques énergie qui permettent de payer une partie des dépenses.

Des sites tels que Selectra permettent également aux seniors des achats groupés afin de bénéficier d'un tarif négocié et voir les factures d'énergie diminuer.

L'exonération de la taxe d'habitation permettra également à certains ménages d'économiser.

Au niveau individuel, pour lutter contre la précarité les personnes peuvent réduire les factures et diminuer initialement le montant d'achat.



bien personnels permettront une entrée d'argent.
L'appel à la solidarité familiale peut également
être une solution.

Cette précarité a une conséquence non
négligeable auprès des personnes âgées à savoir
l'isolement social. En effet plus les seniors
connaisse une situation économique
difficile, plus les risques d'isolement
augmentent = moins de sorties, moins d'
activité, plus de stress et la tendance au
repli sur soi augmente. L'association
Fonalia a monté un mailage national
pour recréer le lien social avec les personnes âgées
au travers d'équipes citoyennes départementales.*

Face à ces constats comment le CCAS de X
peut agir afin que ce phénomène ne s'
accroît pas sur sa commune?

*La Banque de France met également en site
en ligne afin d'accompagner gratuitement et de manière
fiable les citoyens.

II. Lutter contre la pauvreté des personnes âgées, une volonté forte portée par le CCAS de X

A) Le respect de la déontologie, une priorité

Tout au long du projet et des différentes actions menées il sera impératif de veiller au respect du travail social et de la déontologie.

Il sera important de rendre les seniors acteur du projet et être à l'écoute de leurs besoins. Il sera nécessaire de faire preuve de non jugement, de neutralité, d'équité et d'impartialité. Le respect du secret professionnel et partagé sera au cœur des pratiques.

En tant que fonctionnaires le respect de la loi n° 483 du 20 avril 2015 relative à la déontologie, aux droits et devoirs du fonctionnaire sera respecté.

B) Une méthodologie de travail organisée et des solutions adaptées

Un comité de pilotage présidé par le président du CCAS et composé d'élus notamment l'élu aux affaires sociales, sera créé. Ce comité regroupera également des professionnels

du CCRB en lien avec les personnes âgées, avec partenaires sociaux tels que le Département en tant que chef de file de l'action sociale, la CPAM, la CAF, la MSA et diverses associations de personnes âgées.

En tant qu'assistant socio éducatif j'animerai de groupe de travail qui définira un cahier des charges et un calendrier de travail.

Un diagnostic sera fait sur les besoins.

Un appui sera fait sur l'analyse des besoins sociaux du CCRB. Des rencontres auront lieu avec les différents structures en lien avec les personnes âgées en précaire afin d'avoir un retour des besoins recensé. Les personnes âgées de la commune seront également interrogées quant à leurs besoins au travers d'un questionnaire remis par la mairie communale.

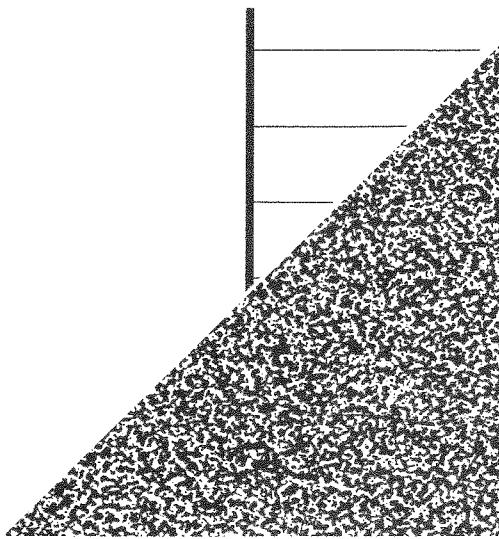
La Banque de France sera également un partenaire important.

Des propositions à l'échelle des professionnels seront proposées avec notamment la création d'un "observatoire local des précaires" mis en place à Perpignan. C'est un outil de partage de données, d'analyse partenariale, d'aide à la décision autour d'un espace interdisciplinaire alliant intelligence universitaire et pratique de terrain. Pour cela, il faudra se

se rapprocher de l'université la plus proche,
faire une étude de faisabilité d'un tel
projet sur notre commune et élaborer les
ateliers nécessaires pour répondre aux besoins des
seniors prévus.

Le projet pourra être porté par un étudiant
en stage sous la responsabilité du chef de
service du CCAF.

Des actions de prévention à destination
des seniors seront proposées par l'assistant
social éducatif du CCAF. Des ateliers d'informa-
tion collectifs pourront être proposés afin d'informer
les personnes quant à leurs droits, les dispositifs
existants et les professionnels qui peuvent les
aider. Des entretiens individuels seront
également proposés aux personnes souhaitant
un aide budgétaire aux do CCAF
d'information
Des permanences de la Banque de France pourront
être proposées. Des temps d'aide pour les



posés pour des temps de permanences.

Il conviendra que les professionnels soient formés en amont à la question de la précarité (formation CRAFT) mais également aux différentes démarches administratives informatisées.

Une évaluation des différents projets sera faite tout au long de la mise en place de manière à pouvoir adapter les actions aux besoins. Une évaluation de l'observatoire local des précarité" se fera sur le court terme dans un premier temps pour s'assurer de la compréhension de cet outil auprès des partenaires et sur de long terme quant à son utilité.

L'évaluation des actions collectives et individuelles se fera annuellement de manière qualitative (est ce que les thèmes concernant, résultats positif) et quantitative (nombre de participants,

diminution du nombre de personnes disposant
en dossier de Vendelbont.

Les habitants seront informés des différentes
actions par le biais de la communication
locale (presse, mensuel communal). Les
différents acteurs locaux seront informés
afin d'orienter les publics intéressés.